DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 9 DECEMBRE 2010

Délibération n° 2010.12.303

PLIE : protocole d'accord du Plan local pour l'insertion et l'emploi 2011 - 2013 et appel à projets 2011

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 décembre 2010**

Secrétaire de séance : Laurent PESLERBE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Janine GUINANDIE à Laurent PESLERBE, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Cyrille NICOLAS à Gérard DEZIER, Frédéric SARDIN à Maryse DUMEIX

Excusé(s) représenté(s) :

Maurice FOUGERE par Maryse ROUX

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Sébastien GOURET, Nadine GUILLET, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, Dominique LASNIER, Véronique MAUSSET, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

	DELIBERATION N° 2010.12.303
POLITIQUES SOLIDAIRES / POLITIQUES SOLIDAIRES	Rapporteur : **Monsieur DAURE**

PLIE : PROTOCOLE D'ACCORD DU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI 2011 - 2013 ET APPEL A PROJETS 2011

Par délibération n°479 du 20 décembre 2007 modifiée le GrandAngoulême et ses partenaires (Etat et département de la Charente) ont souhaité poursuivre les efforts engagés en faveur de l'insertion des personnes les plus en difficulté par la signature d'un protocole d'accord pour la période 2008-2010. Arrivé à échéance, il est proposé d'établir un nouveau protocole d'accord.

Ainsi, le GrandAngoulême sollicitera auprès de Monsieur le Préfet de Région, le renouvellement de la convention de subvention globale Fonds social européen (FSE) pour la période 2011-2013 afin de mettre en œuvre les orientations et les objectifs du PLIE.

Une demande de subvention globale étant en cours d'examen par les services de l'Etat, le montant exact qui sera attribué au GrandAngoulême ne sera connu qu'au début de l'année 2011. Les nouveaux objectifs du PLIE sont donc déterminés sur la base des crédits disponibles de l'agglomération. Ceux exposés pour l'ensemble de la période 2011-2013 sont indicatifs, ils seront précisés et ajustés en fonction des crédits FSE délégués, des montants effectivement apportés par les partenaires du PLIE en contrepartie des crédits européens.

Pour l'année 2011, les objectifs minimum du projet de protocole sont donc basés sur l'inscription des crédits PLIE du GrandAngoulême et les objectifs maximum établis sur la base de la demande actuelle de FSE.

Ainsi, les publics et objectifs pour 2011 sont les suivants :
- poursuite des parcours engagés au 31 décembre 2010 (environ 600 personnes),
- demandeurs d'Emploi de Longue Durée : 55 personnes,
- bénéficiaires du rSa dit « socle » : 55 personnes,
- jeunes en difficulté : 40 personnes

dont au moins 50 % de femmes.

Sous réserve de la disponibilité des crédits FSE, les objectifs pour la période 2011-2013 visés par le protocole PLIE seraient de poursuivre les parcours d'insertion engagés précédemment et accompagner en parcours vers l'emploi 300 nouveaux participants chaque année :
- dont 110 demandeurs d'emploi de longue durée et bénéficiaires de minima sociaux (hors rSa),
- dont 80 jeunes de moins de 26 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion.
- dont 110 bénéficiaires du rSa (entrant dans le périmètre des droits et devoirs) orientés par les pôles insertion logement du département de la Charente et les CCAS de l'agglomération.

Le type d'opérations mises en œuvre :
- animation du PLIE : partage d'analyse du contexte de l'emploi et de l'économie, présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux annuelle, information sur des outils d'aide à l'insertion disponibles sur le territoire, information réglementaire, échange de pratiques…
- gestion des parcours d'insertion : accompagnement,
- développement des liens avec les employeurs et décideurs économiques pour faciliter l'accès à l'emploi durable : relations entreprises,

- soutien à des projets contribuant à renforcer l'Insertion par l'Activité Economique,
- aides individuelles aux participants du PLIE,
- actions et initiatives locales en réponse aux besoins des employeurs et participants,
- assistance technique.

Sous réserve de la convention de subvention globale FSE 2011-2013,

Vu l'avis favorable de la commission politiques solidaires du 10 novembre 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER le protocole d'accord du Plan local pour l'insertion et l'emploi avec l'Etat et le département de la Charente pour la période 2011 – 2013.

DE VALIDER l'appel à projets pour l'année 2011 joint en annexe.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit protocole.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **20 décembre 2010**	**Affiché le :** **20 décembre 2010**